

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 octobre 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 19/10/2016

L'an deux mille seize et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 15

Dont Présents non
votants : 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Yves ROBIN

Représentés : 3

Votants: 18

Pour: 18

Représentés: Daniel GALTIER par Jean ARCAS, Martine GIL par Norbert ETIENNE, Bernard VIDAL par Francis BOUTES

Contre: 0

Présents non votants :

Abstentions: 0

Excusés: Michaël ANDERS, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Philippe VIDAL, Jean-Noël BADENAS

Absents:

Objet: Partenariat : avenant Contrat de Ville de Bédarieux

Depuis le 17 juin 2014, le centre ville de la commune de Bédarieux a intégré la liste des 1 300 territoires cibles de la Politique de la Ville. Le Contrat Cadre a ainsi été signé le 12 octobre 2015.

Sur l'ensemble des trois piliers (cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, emploi et développement économique), les partenaires ont identifié six priorités stratégiques :

1. Promouvoir la réussite éducative des enfants et des jeunes ;
2. Soutenir l'accès à la culture, aux sports et à la vie associative ;
3. Garantir l'accès à la santé et à l'offre médico-sociale ;
4. Revitaliser le centre-ville ;
5. Réhabiliter les logements dans le territoire prioritaire ;
6. Créer un environnement favorable au développement de l'emploi et de l'activité économique.

Un avenant opérationnel et financier est aujourd'hui proposé à la signature de l'ensemble des partenaires. Il vise à apporter des précisions au Contrat-cadre et à définir un cadre général d'intervention en s'appuyant sur des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels.

Cet avenant précise plus particulièrement :

- La déclinaison opérationnelle des enjeux identifiés (et dont la mise en œuvre est présentée sous la forme de fiches actions) ;
- Les engagements financiers des partenaires

La participation du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au contrat de ville de Bédarieux se traduit uniquement par la participation des chargés de mission aux travaux du comité technique, plus particulièrement en matière d'économie, d'habitat et de services à la population – santé.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir vous prononcer sur le principe de signature de cet avenant et, en cas d'avis favorable, de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/11/2016
034-253403554-20161028-2016_28_10_11-DE

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de signature de cet avenant et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 28 octobre 2016.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/11/2016 034-253403554-20161028-2016_28_10_11-DE